

Les tours du type *selon A*, les « îlots textuels » et la portée de la prise en charge imputée

Expressions of the type *selon A* 'according to A', quoted phrases and
the scope of attributable discourse endorsement

Elżbieta Biardzka¹
Greta Komur-Thilloy²

Abstract: In this paper, we study extracts taken from a corpus of written press where expressions of the type *selon A* 'according to A' introduce quoted phrases (fr. « îlots textuels ») and so become co-markers (together with the quotation marks) of autonymic modalisation. We propose to relate the issue of the form of the phrase governed by *selon* and the syntax of *selon A* expressions to the issue of discourse endorsement. Our hypothesis is that due to their heterogeneous syntactic behaviour and to the complex mechanisms of modalisation that they set up (based both on the content and the use of words), textual sequences introduced by the expressions of the type *selon A* represent – in what the scope of discourse endorsement is concerned – a particularly blurred case of modalisation by recalling another discourse, which is typical for written press.

Key words: *selon A* 'according to A', autonymic modalisation, modalisation of content, *modalisation en discours second* 'modalisation in second discourse', discourse endorsement.

1. Introduction

Dans ce travail, nous étudions des extraits puisés dans un corpus de textes de la presse écrite où les tours en *selon A* introduisent des séquences contenant des expressions entre guillemets (« îlots textuels »). C'est donc une contribution à l'étude du discours journalistique, lequel se caractérise par une très grande fréquence d'emploi des îlots textuels (cf. Komur 2004 ; Komur-Thilloy 2009, 2018 ; Biardzka 2009). Les journaux soumis à l'analyse sont avant tout des quotidiens à grand tirage comme *Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération*. Les numéros analysés sont des éditions « papier » de

¹ Université de Wrocław ; elzbieta.biardzka@uwr.edu.pl.

² Université de Haute-Alsace ; greta.komur@gmail.com.

différentes années. Nous avons également consulté des éditions numériques de la presse nationale et régionale accessibles à partir de la base de données *Europresse*³.

Dans l'emploi qui nous intéresse, les groupes prépositionnels en *selon A* sont exophrastiques et extrapredicatifs : ils ne participent pas à la construction du sens référentiel mais constituent un commentaire du locuteur (cf. Guimier 1996) signalant la façon dont celui-ci a obtenu l'information communiquée dans la séquence que le tour en *selon A* indexe (sur laquelle il porte). Nous pouvons ainsi qualifier les emplois examinés d'*évidentiels*, parce qu'ils indiquent que le locuteur a emprunté l'information à une autre source (cf. Coltier & Dendale 2004a et b).

Dans les cas que nous traitons, *selon A* renvoie donc à un discours *autre*. Nous nous concentrons ainsi sur l'une des interprétations des tours en *selon A*, auxquels Coltier (2000 et 2003) assigne trois valeurs distinctes : d'*origine*⁴, de *conformité* et de *dépendance* (cf. aussi Coltier & Dendale 2004b). Dans le cas qui nous intéresse ici, *A* est « un point d'ancrage » pour l'énonciation de l'élément auquel *selon A* est incident. Coltier souligne que les tours en *selon A* où *A* désigne un humain ne peuvent pas être rangés automatiquement dans la classe des formes de représentation du discours *autre* (désormais RDA). Parmi les conditions que les tours en *selon A* doivent satisfaire pour qu'on puisse dire qu'ils relèvent effectivement de la RDA, elle énumère des conditions strictement linguistiques, comme la forme du SN régi (y compris le nombre du nom), sa place dans la phrase, les temps verbaux employés dans la séquence indexée par *selon A* et le type de discours, ainsi que des conditions non linguistiques, comme la connaissance du monde (permettant les inférences, par exemple). Pour notre part, nous croyons que l'un des facteurs contextuels qui déterminent l'interprétation des tours en *selon A* comme des formes de représentation du discours *autre* est la présence, dans le cadre énonciatif de *selon A*, d'expressions entre guillemets.

Toujours selon Coltier (2002 : 92), en utilisant *selon A*, celui qui parle (le locuteur principal) « ne renvoie pas simplement à la production langagière » mais semble « faire plus » : il opère un jugement, « un refus de prise en charge ⁵ » des propos de *A*. Bref, les tours en *selon A* ne restituent pas simplement le signifié du discours *autre*, ils apportent aussi une sorte d'ajout interprétatif. Selon Coltier (*ibid.*), quand le locuteur emploie *selon A*, il parle du *dit* de *A* et non pas de son *dire* (au sens de Ducrot 1984)⁶, parce que le tour est inapte à faire référence

³ Notre corpus est constitué de 200 extraits.

⁴ Dans son article l'auteure fait une différence nuancée entre la source et l'origine de l'information.

⁵ Le concept de prise en charge est décrit plus en détail dans Coltier, Dendale & De Brabanter (2009).

⁶ Le *dit* n'est rien d'autre pour Ducrot que le commentaire du *dire*.

aux conditions spatio-temporelles de la situation d'énonciation. Dès lors qu'il emploie *selon A*, le locuteur notifie que « A a accompli un acte illocutoire et ne s'en est pas tenu à la simple production langagière » (Coltier 2002 : 92).

Dans notre corpus, A désigne un être humain, un organisme ou un collectif d'individus, un support matériel d'information ou un dire. Nous considérons que, dans le cas des tours *selon A, p*, la séquence *p* est attribuée au sujet pensant et parlant présenté comme responsable de sa production. Autrement dit, le locuteur principal attribue à A un *p* qui n'est rien d'autre qu'une séquence de texte – un syntagme, une expression, une partie de phrase, une phrase entière, un ensemble de phrases. Nous nous proposons d'examiner les limites de cette séquence *p* attribuée à A et dont il est présenté comme responsable. Cette responsabilité a une dimension énonciative et se rattache inévitablement au concept de *prise en charge* défini par Culioli (1980 ; 1999 : 131), pour qui *prendre en charge*, c'est « dire ce qu'on croit (être vrai). Toute assertion (affirmative ou négative) est une prise en charge par un énonciateur. Ceci n'implique pas que l'énonciateur est nécessairement défini ou définissable, explicitement calculable ». Mais, comme le remarque Rabatel, les choses se compliquent dans les énoncés dialogiques, où il faut parler plutôt de *prise en charge énonciative imputée* (2009 : 71-75) ou de *prise en charge énonciative à responsabilité limitée*. En effet, l'énonciateur cité ne prend rien en charge lui-même : la prise en charge lui est seulement imputée (ou est suggérée au lecteur) par le locuteur qui le cite, le journaliste, en l'occurrence.

Notre hypothèse est que les îlots textuels qui apparaissent dans les séquences introduites par les tours du type *selon A*, en raison de leur fonctionnement syntaxique varié et du mécanisme complexe de modalisation qu'ils mobilisent (portant sur le contenu du mot comme sur son emploi), représentent des cas de modalisation par renvoi au discours autre particulièrement flous quant au marquage de la portée de prise en charge imputée à A. Ce côté vague du discours dialogique est propre au genre des médias, surtout des médias d'information, où la diversité des pratiques citationnelles est très grande (cf. Darde 1988 ; Køren 1996 ; Lorda 1997, 2001 ; Rabatel et Chauvin Vileno 2006 ; Biardzka 2009).

Le tour en *selon A* a été rangé par Authier-Revuz (1993) parmi les marqueurs de modalisation d'un discours par un discours autre (ou de modalisation en discours second). Mais cette modalisation revêt deux aspects : la modalisation sur le contenu et la modalisation sur l'emploi d'un mot, appelée modalisation autonymique⁷. Selon Authier-

⁷ Selon cette conception, celui qui parle, peut « modaliser » l'assertion contenue dans son discours par renvoi à un autre discours (à un discours second). Le mécanisme peut porter, comme dans le cas déjà décrit ci-dessus, sur l'emploi d'un mot, mais il peut aussi toucher le contenu entier de l'assertion.

Revuz (*ibid.* : 39), la modalisation sur le contenu a pour marqueurs spécifiques les formes en *selon A*, tandis que pour la modalisation autonymique l'auteure indique comme marqueur l'expression *selon le mot de A*. Nous chercherons à montrer dans notre analyse que cette distinction entre les marqueurs spécifiques des deux types de modalisation évoqués ci-dessus ne correspond guère aux pratiques langagières de la presse écrite. Nous commencerons notre étude par l'examen des cas de modalisation sur l'emploi d'un mot.

2. Selon le mot de A et la modalisation sur l'emploi d'un mot

Les tours du type *selon le mot de A* signalent un emprunt local⁸ de dire. Dans ce cas, les limites de la séquence textuelle qui représente les paroles de A sont précises : le tour *selon le mot de A* se réfère à l'expression guillemetée. En voilà des exemples :

- (1) Cela explique peut-être ce « *fichu caractère* » – **selon le mot de Jacotte**. (*Le Monde*, 12/13 janvier 2003)
- (2) Un seul point en commun entre les cordons-bleus lyonnaises : toutes ont été, quelle que soit leur époque, à « *la haute école des bons produits* », **selon l'expression de Paul Bocuse**. (*Le Monde*, 12/13 janvier 2003)
- (3) Cependant, pour éviter, **selon l'expression d'un participant**, le « *défilé des éléphants* » présents dans la salle (entre autres Jack Lang, Bertrand Delanoë, et même Claude Allègre), M. Hollande avait pris soin de faire intervenir les responsables des fédérations du Rhône, du Pas de Calais ou de Paris. (*Le Monde*, 6 février 2003)

Dans les exemples cités ci-dessus, les syntagmes formés selon le schéma *selon le mot de A* attribuent explicitement les propos entre guillemets à A. Les limites des segments textuels attribués à A, indiquées par les guillemets, sont précises. Pour Authier-Revuz, les guillemets opèrent un dédoublement opacifiant du dire, où « l'ordinaire effacement – illusoire – du signe, transparent, consommé dans l'accomplissement de sa fonction de médiation est, localement, suspendu : le mot, moyen du dire, résiste, s'interpose comme corps sur le trajet du dire, et s'y impose comme objet » (Authier-Revuz 2002 : 88-89). Ainsi, la modalisation autonymique est une figure « d'arrêt-sur-mot » (*ibid.*). Rappelons aussi que cette suspension de l'usage « normal », transparent, des mots – une sorte de « non-coïncidence énonciative » – peut prendre, selon Authier-Revuz (1988 ; 1995 ; 1997 :

⁸ « Local » a ici un sens courant et veut dire « qui ne touche qu'un milieu bien circonscrit » (Larousse).

35) quatre dimensions différentes⁹, dont une seulement, à savoir *la non-coïncidence du discours à lui-même*, relève de la représentation du discours autre.

Si l'on revient aux exemples (1)-(3), on peut remarquer que la position des tours du type *selon le mot de A* par rapport aux îlots textuels est variable. L'expression est soit antéposée (ex. 3) soit postposée (ex. 1 et 2) aux expressions guillemetées. Mais, dans cet emploi autonymique, la place des tours en *selon A* dans la phrase n'a pas d'impact sur la portée de la prise en charge. Selon la typographie prototypique, le groupe *selon le mot de A* est entouré de virgules, parfois il est introduit par un tiret (ex. 1).

Il y a lieu de souligner que les tours du type *selon le mot de A* indiquent, dans les exemples (1)-(3), la prise en charge énonciative (imputée) dans le contexte (le texte entourant le tour guillemeté) qui ne rapporte pas de parole : c'est clairement l'expression guillemetée qui est mise en exclusivité à la charge de A (énonciateur cité). Autrement dit, dans l'exemple (1), le segment textuel « Cela explique peut-être ce », ainsi que le segment « selon le mot de Jacotte » sont énoncés par le locuteur principal (L). Ces fragments de texte ne citent rien. Par contre, le tour « fichu caractère » est une citation des paroles de A (Jacotte). Nous verrons par la suite que la forme du SN régime de *selon* peut compliquer l'interprétation de la portée de la prise en charge imputée. La réponse précise à la question « qui parle dans le texte ? » (le locuteur principal ou l'énonciateur cité) n'est donc guère univoque.

3. La forme du SN régime de *selon* et le type de modalisation

Le SN régi par *selon* peut contenir non seulement des noms indiquant des moyens d'expression orale ou écrite au singulier (comme « mot » ou « expression ») mais aussi des noms du même type au pluriel. Le pluriel complique l'interprétation de la portée de l'attribution des propos, qui peut être plus large, ne se limitant pas à l'expression guillemetée. Il s'agit par exemple de *selon ses mots/ ses aveux*. Dans l'exemple (4), le syntagme *selon ses mots*, après lequel il y a une virgule, indexe certainement « *parcours initiatique* », mais

⁹ Les trois autres formes de non-coïncidence énonciative proposées par Authier-Revuz sont : la *non-coïncidence interlocutive*, dont relèvent les gloses accompagnant le dire quoi signalent la non-identité de deux co-énonciateurs (*X, si vous voulez ; X, si vous comprenez ce que je veux dire*, etc.) ; la *non-coïncidence entre les mots et les choses*, marquée par des gloses qui expriment l'hésitation, une réserve, une rectification et, aussi, la réussite dans la recherche du mot juste (*X, pour ainsi dire ; X, peut-être il faudrait dire Y ; X, si on peut dire ; X, c'est le mot juste*) ; et la *non-coïncidence des mots à eux-mêmes*, qui correspond au dédoublement du dire par lequel on attribue un sens au mot employé, en excluant d'autres possibilités (*X, au sens propre / figuré*) ou bien on joue sur la polysémie du mot, sur ses emplois métaphoriques ou encore sur l'homonymie (*X, à tous les sens du mot ; X, c'est le cas de le dire*).

la portée de la prise en charge imputée peut être interprétée comme plus large (allant en amont) ; cette interprétation est incertaine mais possible (il s'agit bien de « mots » au pluriel et non de « mot » ou d'« expression » au singulier) :

- (4) « *Je n'y avais même pas pensé* ». Son patronyme avait beau être prédestiné, Benoit Jardin a un peu cogité avant de trouver la juste signature à apposer à son « *parcours initiatique* », **selon ses mots**, entamé plusieurs années avant de lancer By Jardin. Appelée French Detox à sa naissance (2013), cette marque créée il y a un an, produit et commercialise des jus de légumes, fruits et herbes aromatiques 100% bios, en première presse à froid. Un concentré de légumes « *frais de frais* », **selon le quadragénaire entrepreneur**, fondu de produits issus de l'agriculture biologique depuis plus d'une décennie. Habitué à « *assembler* », **selon ses propres termes**, sa production perchonne dans sa cuisine parisienne, l'homme qui a exercé ses talents chez Arthur Andersen, Hachette, Coca-Cola ou la Caisse des Dépôts et Consignations est tarauté depuis plus de 20 ans par l'aventure entrepreneuriale. (*Le Figaro*, 1^{er} juin 2017, *Europresse*)

On peut se demander donc si le fragment « entamé plusieurs années avant de lancer By Jardin » représente le propos reformulé de A (modalisation sur le contenu) qui complète le propos « montré » de A (modalisation autonymique). Dans le même exemple (4), l'expression *selon A* – et non *selon le mot de A* – indexe l'expression guillemetée « *frais de frais* », assumant le rôle de prédicat du SN « un concentré de légumes ». Puisqu'il s'agit d'un marqueur de modalisation sur le contenu, le fragment « fondu de produits issus de l'agriculture biologique depuis plus d'une décennie » peut être également interprété comme reformulation des propos de A.

Comme nous le voyons, à la différence de la distinction proposée par Authier-Revuz, qui considère que *selon A* opère une modalisation sur le contenu, tandis que *selon le mot de A* correspond à la modalisation autonymique, le type de modalisation – sur le contenu ou sur l'emploi du mot – ne va pas forcément de pair avec la forme du SN régime de *selon*. Si les tours en *selon le mot de A* indexent d'une manière univoque les expressions guillemetées, le tour *selon A*, qui marquerait surtout la modalisation sur le contenu, indexe aussi des îlots textuels.

Notons encore que l'expression lexicalisée, endophrastique et intrapredicative, *selon ses propres termes* (ex. 4) ne fait pas partie des tours en *selon* qui nous intéressent dans cette étude.

Pour montrer l'ambiguïté des emplois des expressions du type *selon A*, Coltier (2002) souligne la « plasticité » référentielle des noms régimes de *selon*, comme par exemple « sondage », qui peut désigner aussi bien le produit de l'activité de sonder que l'activité elle-même.

D'après l'auteure, la nature du nom¹⁰ orientera l'interprétation de l'expression guillemetée soit vers le « rapport de discours », soit vers l'« élaboration de *p* par le locuteur ». En fait, les expressions guillemetées peuvent désambiguïser l'emploi de *selon A* en faveur de l'interprétation « rapport de discours » sans pour autant sélectionner clairement le type de modalisation, qui peut très bien porter sur l'emploi des mots, comme en (6), ou sur l'emploi des mots et sur le contenu, comme en (5) :

- (5) Daniel Robin rappelle que « sur 140 millions d'euros prévus au budget 2014 pour les mesures catégorielles, l'indemnité de 400 euros donnée aux professeurs des écoles prendra la quasi-totalité ». **Selon un sondage CSA**, 10 % estiment que « les conditions de rémunération » est le domaine « à traiter en priorité ». (*Le Figaro*, 1^{er} juin 2017, *Europresse*)
- (6) **Selon cette formation**, « les travailleurs des industries électriques et gazières montrent que la bataille pour la retraite à 60 ans, le droit à une retraite entière dès 37,5 ans de cotisation pour le public comme pour le privé ne font que commencer ». (*Le Monde*, 15 janvier 2003)

4. Cas de cumul : modalisation sur le contenu et sur l'emploi d'un mot ?

Le tour en *selon A* qui accompagne les îlots textuels (et les indexe) est ambigu quant à la portée de la prise en charge imputée à A dans la plupart des contextes que nous avons analysés. Les indices de la portée de la prise en charge se diluent particulièrement dans les cas où *selon A* est en position finale ou médiane dans la phrase. Seul le fonctionnement de *selon A* en position initiale semble plus clair. En voici des exemples, à commencer par *selon A* en position finale :

- *selon A* en position finale
- (7) Les habitants des pays développés réclament plus d'aides sociales de la part de leur gouvernement, « pour assurer leur sécurité économique et sociale », **selon une enquête publiée le 19 mars par l'OCDE**. (*Liaisons sociales*, 27 mars 2019, *Europresse*)
 - (8) Le mauvais film est celui du dirigeant irakien « jouant à cache-cache avec les inspecteurs », **selon M. Bush**. (*Le Monde*, 23 janvier 2003)
 - (9) La présentation des « preuves » devait durer plus d'une heure et être « très visuelle », **selon un porte-parole**. (*Le Monde*, 6 février 2003)

¹⁰ Il s'agit, d'après Coltier (2002), de noms d'activités productrices de savoirs (*autopsie, calcul, estimation, observation, etc.*) ou de noms d'objets ou d'entités à même de transmettre du savoir (*texte, tradition, thème astral, etc.*) ou encore de noms d'objets représentant une production de l'esprit (*hypothèse, conception, doctrine, etc.*).

- (10) En quelques années, la pièce est devenue « *l'un des plus grands succès théâtraux des dernières années* », **selon le magazine Newsweek**. (*Le Monde*, 10 janvier 2003)

À notre sens, il est difficile de décider si, dans ce cas, les tours en *selon A* indexent uniquement l'îlot textuel ou bien tout le segment qui le précède (toute la phrase). Les tours *selon A* en position finale sont comparables à des incisives finales qui indiquent la prise en charge du segment « citationnel » antérieur. Celui-ci peut cumuler une reformulation de propos (modalisation sur le contenu) et des expressions guillemetées (modalisation autonymique).

- *selon A* en position médiane

L'emploi du syntagme *selon A* en position médiane pose aussi un problème d'interprétation de la portée de la prise en charge imputée. Ainsi, on peut se demander, si la portée de la prise en charge du tour en *selon* s'étend seulement au segment guillemets-italiques, ou bien le tour indexe aussi le segment de gauche et de droite, par exemple, *C'était...* et la séquence coordonnée par *et* qui suit l'îlot textuel, dans (12) ; *victimes*, dans (14) :

- (11) Il faudra, **selon les météorologues**, « *plusieurs semaines de redoux* » pour que tout fonde. (*Le Monde*, 15 janvier 2003)
- (12) C'était, **selon Jérusalem**, « *un gros nuage diplomatique* » et il avait été dissipé, en juin 2002, par la cour d'appel de Bruxelles. (*Le Monde*, 14 février 2003)
- (13) Cette réunion d'experts, **selon l'un des participants**, visait à « *coordonner* » l'action de l'ONU, à « *confirmer les mandats des uns et des autres à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Irak* » et à « *revoir* » le budget nécessaire en cas de conflit. (*Le Monde*, 15 janvier 2003)
- (14) Gouverneur républicain de l'Illinois, ancien défenseur de la peine capitale, George Ryan a gracié, vendredi 10 janvier, quatre condamnés à mort victimes, **selon lui**, d'une « *injustice manifeste* ». (*Le Monde*, 12/13 janvier 2003)

Dans ces exemples, les tours *selon A* marquent donc un cumul de modalisation sur le contenu et de modalisation autonymique. Nous voulons dire par là que la séquence textuelle qu'indexent ces tours comporte à la fois des reformulations des propos de A (modalisation sur le contenu) et des expressions guillemetées imputées à A (modalisation autonymique). Mais les indices énonciatifs étant faibles, il est difficile de préciser qui « parle » : l'énonciateur cité dont les propos sont mentionnés et reformulés ou le locuteur principal (le journaliste).

- *selon A* en position initiale

Les tours de type *selon A* initiaux, comme dans (15) et (16), sont toujours incidents à toute la phrase :

- (15) **Selon le ministre de l'écologie**, la France doit faire face « à une pollution perlée, diffuse, tout aussi catastrophique qu'une véritable marée noire ». (*Le Monde*, 3 janvier 2003)
- (16) **Selon eux**, « les investigations ont confirmé son implication personnelle dans le suivi du dossier », avant, pendant, et après l'arbitrage. (*Libération*, 21 septembre 2013)

Ces tours initiaux peuvent indexer plusieurs propositions (ou phrases) (Charolles 1987 ; Schrepfer-André 2005). Par exemple :

- (17) **Selon ses aveux**, parfois confus, il récupérait des enveloppes au Cercle, tous les trente ou soixante jours. Soit 35 à 40 enveloppes fermées, contenant 50 000 euros, parfois 80 000. Il les remettait à Francis Guazzelli, dont il connaissait la famille depuis l'enfance. Après sa mort, il en aurait apporté une à Angelo, le frère, en 2010, « qui avait l'air d'être surpris ». (*Libération*, 21 septembre 2013)

Dans ce cas, les tours *selon A* imposent un cadre énonciatif (désormais CE) qui est véridictif : il intègre plusieurs propositions dont la vérité est relativisée par l'expression introductrice *selon A*. Ainsi, dans le fragment (17), l'ensemble des phrases semblent intégrées dans le CE initié par *selon ses aveux*, et peuvent être interprétées comme étant empruntées à A (« les aveux » de A).

Le *selon A* initial a donc un grand pouvoir intégrateur. Ce pouvoir n'est cependant pas sans limites. Charolles (1997) donne une liste de « rupteurs » de portée de la prise en charge (les connecteurs *d'abord, de façon générale*, les SN démonstratifs), que Coltier (2000 et 2003) complète en y ajoutant le métadiscours et les relatives appositives. Cette auteure souligne qu'aucun des éléments supposés « rupteurs » ne joue ce rôle de façon automatique et que leur liste n'est pas close. Ainsi, dans le fragment (17), l'ajout parenthétique qui suit la première phrase (« Soit 35 à 40 enveloppes... ») semble rompre la continuité de la narration attribuée à A (caractérisée par une série cohérente d'imparfaits). Du fait qu'il apporte des informations très précises (*35 à 40 enveloppes fermées, 50000 euros...*), cet ajout s'oppose à la parenthèse qui qualifie les aveux de A de « confus », ce qui fait qu'il peut être interprété comme une intrusion de la parole du rapporteur dans le récit des paroles de A. Si nous acceptons une telle lecture, il apparaît donc que la rupture du CE ouvert par *selon* n'est ici que momentanée : la troisième phrase (« Il les remettait à Francis Guazzelli... »), qui assure la progression thématique de la séquence,

rentre dans le CE initial. L'emploi du conditionnel épistémique et surtout de l'expression guillemetée rappelle ensuite qu'on est toujours dans le récit de paroles de A. Nous pouvons en conclure que les îlots textuels orientent la lecture des séquences analysées vers le rapport de discours : en (17) on peut dire sans commettre de grosse erreur que la portée de la prise en charge s'étend sur l'îlot textuel « qui avait l'air d'être surpris ».

Le fragment (18) illustre un cas semblable. *Selon le Mage* indexe non seulement l'îlot textuel, mais aussi la séquence de texte qui suit et qui s'étend jusqu'au fragment « ...65 ans ». Dans la troisième phrase, un *selon A* en position médiane (« selon son défenseur, Jean-Pierre Versini-Campinchi »), postposé à l'îlot textuel, indexe certainement celui-ci mais il est probable que la portée de la prise en charge s'étend en amont (« Influent et respecté en Corse pour... ») et en aval (« il y fut directeur ... ses venues dans la capitale »). Autrement dit, l'exemple (18) serait une sorte de résumé de discours avec expressions guillemetées (cf. Maingueneau 1994 : 133). L'îlot textuel « *affilié RPR* », qu'on peut mettre à la charge de Jean-Pierre Versini-Campinchi, semble orienter l'interprétation dans ce sens :

- (18) **Selon le Mage**, « une personne de petite taille venait une fois par mois » chercher des enveloppes de cash au Wagram. Cet homme, ce serait Jean Casta, 65 ans. Influent et respecté en Corse pour « sa gentillesse et son honnêteté », **selon son défenseur**, Jean-Pierre Versini-Campinchi, il y fut directeur commercial d'Air France de 1972 à 2008. Casta est maire du village de Pietralba (Haute-Corse) depuis 1983, et fut élu régional de 1986 à 2002 – sans étiquette, après avoir été « *affilié RPR* ». En garde à vue, il a reconnu avoir fait le messager de 2000 à fin 2006, profitant de ses venues dans la capitale. (*Libération*, 21 septembre 2013)

L'analyse de notre corpus montre que les tours en *selon A* contenant des expressions guillemetées sont souvent introduites par des connecteurs argumentatifs (*en effet, ainsi, mais, plus fondamentalement*) :

- (19) Suite à l'audit mené au sein de l'Association pour la gestion du régime de garantie des créances des salariés (AGS), le Medef, la CPME et l'AGS ont déposé une plainte auprès du procureur de la République après des soupçons de malversations internes au sein de cette association qui gère des fonds provenant de la cotisation des employeurs, a indiqué le Medef dans un communiqué du 25 mars. En effet, **selon l'organisation patronale**, « cet audit, confié à la société EY, a mis à jour de graves anomalies constituant un faisceau d'indices de faits, notamment de délits d'abus de confiance et de corruption active ou passive ». (*Liaisons sociales*, 27 mars 2019, *Europresse*)

- (20) **Selon Testanière**, on le cible pour « tuer le dernier dinosaure ». Alors que, « dans son for intérieur, il veut se retourner vers le ciel et suivre le chemin de la rédemption ». (*Libération*, 21 septembre 2013, *Europresse*)
- (21) Plus fondamentalement, **selon lui**, « les règles de l'Union ont été faites pour les grands pays continentaux et vont peser lourd sur une petite île comme Malte ». (*Le Monde*, 11 février 2003)
- (22) Ainsi, **selon Béatrice Majnoni d'Intignano**, économiste spécialiste de la protection sociale, « l'universalité a déjà été largement battue en brèche, à mesure que se diversifiaient les allocations familiales ». (*Libération*, 18 octobre 2014, *Europresse*)
- (23) Mais, **selon lui**, Guéant n'a pas donné d'« instructions » : il voulait « savoir comment on traitait le dossier et s'assurer qu'on le traite. L'idée était de se débarrasser de M. Tapie ». (*Libération*, 21 septembre 2013, *Europresse*)

Dans ces exemples, il apparaît que le discours explicatif et argumentatif des journaux prend comme appui les tours en *selon A* introduisant les îlots textuels pour diluer la responsabilité des propos cités. Moyennant ces tours, le discours journalistique effectue un double mouvement argumentatif : d'une part, l'emploi de *selon A* marque l'absence de prise en charge de la part du locuteur et, d'autre part, l'emploi des îlots textuels permet au journaliste de se placer dans la rhétorique du « je cite donc je n'interviens pas ».

5. Emplois en mention ?

Comme nous l'avons déjà dit, les formes du type *selon A* introduisant des îlots textuels relèvent du mécanisme sémiotique de *modalisation autonymique* (Authier-Revuz 1992 : 39-42). Pour Authier-Revuz, la représentation d'un discours autre dans le discours « en train de se faire » se fonde sur la mise en œuvre de deux mécanismes métalinguistiques : *l'autonymie*, d'une part, et le jugement de *synonymie* (ou de *paraphrase*), d'autre part. Le premier mécanisme s'applique au discours direct (DD) et le deuxième au discours indirect (DI). Dans le cas du DI, l'énonciateur *fait usage* de ses propres mots pour rapporter un autre acte d'énonciation. Par contre, dans le cas du DD, l'énonciateur *fait mention* des mots du message qu'il rapporte (Authier-Revuz *ibid.* : 40). Le segment textuel cité en DD a donc un statut de signe *autonyme*. L'autonyme est un signe qui renvoie à lui-même et qui, syntaxiquement et dans tous les cas, peut être remplacé par « le mot X » (donc par un substantif masculin singulier), la synonymie étant exclue (*ibid.*)¹¹. La

¹¹ Pour être plus clair : l'autonyme bloque la synonymie ; par exemple, dans la phrase *Le mot « tigre » a cinq lettres*, « tigre » ne peut pas être remplacé par un synonyme quelconque sans changer le sens de l'énoncé.

dualité *standard/ autonome* ou *faire usage/faire mention* est essentielle pour la distinction entre le DD (*autonome/faire mention*) et le DI (*standard/faire usage*), qui relèvent respectivement de deux modes sémiotiques irréductibles. Dans le cas de la modalisation autonymique, l'usage du mot se double par sa mention. L'énonciateur fait usage d'un mot (d'un syntagme ou d'une expression plus développée) et à la fois en fait mention. Les segments guillemetés sont entièrement intégrés dans l'énoncé sans aucune rupture syntaxique, sémiotique ou énonciative. La modalisation autonymique relève ainsi des modes complexes du dire, cumulant deux opérations sémiotiques à la fois : une opération dénotative qui renvoie au monde, et une opération métalinguistique qui renvoie au signe.

Dans notre corpus, dans certains contextes, les tours *selon A* introduisent des expressions guillemetées qui ne s'intègrent pas syntaxiquement à leur entourage. Dans l'exemple suivant, déjà analysé dans la section (3) et repris ci-dessous sous (24), *selon A* est en position initiale et le segment guillemeté commence par une minuscule et se termine par un point final placé hors des guillemets. La modalisation véhiculée par *selon A* porte sur la totalité du fragment cité :

- (24) **Selon cette formation**, « *les travailleurs des industries électriques et gazières montrent que la bataille pour la retraite à 60 ans, le droit à une retraite entière dès 37,5 ans de cotisation pour le public comme pour le privé ne font que commencer* ». (*Le Monde*, 15 janvier 2003)

Cependant, l'agencement du fragment en mention avec le tour *selon A* en position médiane ou finale est également possible. En voilà des exemples :

- (25) « *Une drôle de guerre, **selon un officier français**, faite par des bâtiments modernes équipés de radars et de beaucoup d'électronique, mais qui ne peuvent pas détecter des petits boutres yéménites à moins d'avoir le nez dessus. Or, la mer est immense, et les boutres sont nombreux...* ». (*Le Monde*, 26/27 janvier 2003)
- (26) « *Trois inculpés, en aveux, renvoyés vers les assises, après presque sept ans d'enquête, c'est un peu court, et difficile à comprendre* », **selon Georges Henri-Beauthier**, défenseur de Laetitia Delhez. (*Le Monde*, 19/20 janvier 2003)

Ce sont là des structures qui ressemblent au discours direct, du fait que le tour *selon A* y fonctionne comme une proposition incise du type *dit-il*, qui s'intègre facilement dans nombre de contextes « libres » (*non grammaticalisés, sans conjonction et servitudes grammaticales*) du discours rapporté et qui ont beaucoup attiré l'attention des chercheurs (cf. Rosier 1999 : 247 et 257-266).

Dans les exemples (27) et (28), l'incise se trouve en position finale :

- (27) « *Nous avons beaucoup de demandes liées aux enfants. Les familles réclament le dossier pour savoir notamment si on leur a caché quelque chose* », explique M. Senax. (*Le Monde*, 5 mars 2003)
- (28) « *Pourquoi les femmes sont-elles exclues de certains métiers, comme l'artisanat ?* », dit-elle. (*Le Monde*, 5 mars 2003)

S'agit-il d'emplois en mention jamais évoqués dans les analyses du fonctionnement des tours *selon A* ?

L'emploi de ces tours peut également être lié à une sorte de rupture énonciative, due à l'emploi des déictiques dans le fragment guillemeté. Selon Schrepfer-André (2005), l'intégration des paroles rapportées au CE ouvert par *selon A* implique le recours aux pronoms personnels de la troisième personne. Cependant, nous avons remarqué l'emploi assez surprenant de la première personne (« *me féliciter pour l'une de mes prestations dans le cadre de mon activité artistique* ») coréférentielle à A (=Tapie), dans la séquence guillemetée. C'est un cas très intéressant mais isolé dans le corpus. Son étude devrait être approfondie sur un corpus plus large pour établir si l'on peut parler dans ce contexte de formes « hybrides » de RDA (cf. Komur 2003).

- (29) Entre eux, tout aurait commencé il y a au moins huit ans, lorsque Guéant, alors directeur de cabinet de Sarkozy à l'Intérieur, a appelé Tapie afin, **selon ce dernier**, de « *me féliciter pour l'une de mes prestations dans le cadre de mon activité artistique* ». S'agissait-il de son duo musical avec Doc Gynéco ? Ou de son numéro d'acteur de théâtre ? Toujours est-il que « *depuis cette date nous nous entretenons régulièrement. Il s'agit de relations de travail* », a banalisé l'homme d'affaires. (*Libération*, 21 septembre 2013, *Europresse*)

Le fonctionnement des îlots textuels introduits par les tours en *selon A* se montre donc très complexe et inattendu.

6. Conclusion

À la différence de la description proposée par Authier-Revuz, notre analyse a montré que la modalisation sur le contenu et la modalisation autonymique n'ont pas de marqueurs spécifiques et distincts. En fonction du choix du locuteur, les tours en *selon A*, peuvent marquer la modalisation sur le contenu ou la modalisation autonymique, ou encore opérer un cumul des deux types de modalisation. Les tours du type *selon le mot de A* indexent, certes,

les expressions guillemetées, mais lorsque le nom contenu dans le tour est au pluriel (*selon ses aveux*), le cadre énonciatif qu'ils ouvrent devient plus large et flou et peut aller au-delà des limites tracées par les guillemets.

Nous avons également montré que la portée de la prise en charge des îlots textuels présents dans le texte journalistique dépend de la forme et de la nature du SN régi par *selon* dans les tours qui accompagnent les îlots, du contenu de la séquence que les tours indexent, ou bien elle est inférée à partir de la situation de communication, lorsqu'il n'y a pas de marques linguistiques explicites. Nos observations tendent à accréditer l'idée que l'emploi des tours *selon A* introduisant des segments guillemetés a paradoxalement pour effet d'opacifier l'identification de la portée de la prise en charge imputée des propos de A. Le discours journalistique joue sur la fidélité des îlots textuels au discours d'origine pour brouiller les frontières entre les paroles du locuteur citant et celles de A. En effet, les segments guillemetés créent un effet d'authenticité, mais, en réalité, les tours *selon A* qui les accompagnent ouvrent un cadre discursif très flou qui gêne l'identification de la portée de la prise en charge de ces segments, ce qui est favorable à la circulation des direx manipulatoires.

L'emploi des expressions guillemetées avec les tours du type *selon A* relève, selon Authier-Revuz, uniquement de la modalisation autonymique. Nous avons vu toutefois que certains emplois inspirent bien l'interprétation *en mention*.

Références bibliographiques

- Authier-Revuz, J. (1988), « Non-coïncidences énonciatives dans la production du sens », *LINX*, 19, p. 25-28.
- Authier-Revuz, J. (1992), « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'information grammaticale*, 55, p. 38-42.
- Authier-Revuz, J. (1993), « Repères dans le champ du discours rapporté (suite) », *L'information grammaticale*, 56, p. 10-15.
- Authier-Revuz, J. (1995), *Ces Mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Editions Larousse, Paris (2 Vol).
- Authier-Revuz, J. (1996), « Remarques sur la catégorie de l'îlot textuel », *Cahiers du français contemporain*, 3, p. 91-115.
- Authier-Revuz, J. (1997), « Modalisation autonymique et discours autre : quelques remarques », *Modèles linguistiques*, tome XVIII, fascicule 1, p. 33-51.
- Authier-Revuz, J. (2002), « Le Fait autonymique : langage, langue, discours – quelques repères », *Actes du Colloque « Le Fait autonymique – ou de mention – dans les langues et les discours »*, SYLED, Université de la Sorbonne Nouvelle, 5-7 octobre 2000 (en ligne : <http://syled.univ-paris3.fr/colloques/autonymie-2000/theme1/authierrel.pdf>, consulté le 20 novembre 2015).
- Biardzka, E. (2009), *Les échos du Monde. Pratiques du discours rapporté dans*

- un journal de la presse écrite, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego, Wrocław.
- Charolles, M. (1987), « Spécificité et portée des prises en charge en selon A », *Revue européenne des sciences sociales*, XXV/17, p. 243-267.
- Charolles, M. (1997), « L'encadrement du discours, univers, champs, domaines et espaces », *Cahiers de Recherche Linguistique de l'URA*, 1035/6, p. 1-73.
- Coltier, D. (2000), *Analyse sémantique de selon. Quelques propositions*, thèse de doctorat, Université de Nancy 2.
- Coltier, D. (2002), « Selon et les verbes de dire : quelques éléments de comparaison », *LINX*, 46 (en ligne : <https://journals.openedition.org/linx/99>, consulté le 04 décembre 2018).
- Coltier, D. (2003), « Présentation de thèse », *Travaux de linguistique*, 46/1, p. 117-131 (en ligne : <https://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2003-1-page-117.htm>).
- Coltier, D., Dendale, P. (2004a), « Discours rapporté et évidentialité. Comparaison du conditionnel épistémique et des constructions en selon SN », in Lopez-Muñoz, J.-M., Marnette, S., Rosier, L. (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états : question de frontières ?*, L'Harmattan, Paris, p. 587-597.
- Coltier, D., Dendale, P. (2004b), « La modalisation du discours de soi : éléments de description sémantique des expressions pour moi, selon moi et à mon avis », *Langue française*, 142, p. 41-57.
- Coltier, D., Dendale, P., De Brabanter, P. (2009), « La notion de prise en charge : mise en perspective », *Langue française*, 162/2, p. 3-27.
- Culioli, A. (1980), « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique », in David, J., Martin, R. (éds), *La notion d'aspect. Actes du Colloque organisé par le Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, 18-20 mai 1978*, Klincksieck, Paris, p. 181-193.
- Culioli, A. (1999), *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage*, t.2, Ophrys, Paris.
- Darde, J.-N. (1988), « Discours rapporté – discours de l'information ; l'enjeu de la vérité », in Charaudeau, P. (éd.), *La Presse. Produit, Production, Réception*, Didier, Paris, p. 93-111.
- Ducrot, O. (1984), *Le dire et le dit*, Minuit, Paris.
- Guimier, C. (1996), *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en -ment*, Ophrys, Paris.
- Komur, G. (2003), « Quelques réflexions autour des formes hybrides dans la presse française contemporaine », *Roczniki Humanistyczne*, tom LI, p.131-145.
- Komur, G. (2004), « L'îlot textuel et la prise de distance par le locuteur dans le genre journalistique », in López-Muñoz, J.-M., Marnette, S., Rosier, L. (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, L'Harmattan, Paris, p. 54-63.
- Komur-Thilloy, G. (2009), « Que veulent dire les guillemets dans la presse française ? », *Synergies Pologne*, 6, tome 2 : Linguistique, p. 295-305.
- Komur-Thilloy, G. (2018), « L'art de la fragmentation dans la presse écrite », in Krzyżanowska, A., Rachwalska von Rejchwald, J. (éds), *Texte, Fragmentation, Créativité I / Text, Fragmentation, Creativity I. Penser le fragment en linguistique / Studies on a fragment in linguistics*, Peter Lang, Berne, p. 41-53.
- Køren, R. (1996), *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse*, L'Harmattan, Paris.

- Lorda, C. U. (1997), « La relation de déclarations politiques : hétérogénéité et mise en scène de la parole », *Pratiques*, 94, p. 62-74.
- Lorda, C. U. (2001), « Les articles dits d'information : la relation de déclarations politiques », in Adam, J.-M. (éd.), *Semen*, 13 (*Genres de la presse écrite et analyse du discours*), p.119-134.
- Maingueneau, D. (1994), *L'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris.
- Rabatel, A. (2009), « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée... », *Langue française*, 162/2, p. 71-87.
- Rabatel A., Chauvin Vilenon A. (2006), « La question de la responsabilité dans les médias », *Semen*, 22, p. 5-24.
- Rey-Debove, J. (1997), *Le métalangage*, Armand Colin, Paris.
- Rosier, L. (1999), *Le discours rapporté. Histoire, théorie, pratiques*, Duculot, Paris/Bruxelles.
- Schrepfer-André, G. (2005), « Incidence des formes de reprise du SN régime des SP en *selon X* énonciatifs sur leur portée phrastique et textuelle », *Langue française*, 148/ 4, p. 80-94.